

FORMATION

La récupération et l'exploitation de l'eau de pluie

Il est impératif de préserver la ressource en eau et principalement en eau potable. N'est-ce pas le bon sens de réserver l'eau potable pour les besoins alimentaires et corporels et d'utiliser des eaux moins nobles pour laver la voiture, arroser le jardin et alimenter les sanitaires ? Ce bon sens, chacun d'entre nous peut le mettre en pratique notamment en utilisant une eau douce, propre et facile d'accès : l'eau de pluie. Cette démarche, nous pouvons l'avoir à titre individuel – à la maison - ou collectif - sur son lieu de travail – pour les sanitaires des bureaux, le lavage de flottes de véhicules, l'arrosage d'espaces verts publics…

Nouvelle Formation

COMPÉTENCES CLÉS

- Conseiller et argumenter la solution technique adaptée
- Dimensionner une installation de récupération de l'eau de pluie
- Comprendre les enjeux de la récupération de l'eau de pluie
- Distinguer la récupération des EP de la rétention des eaux pluviales
- Connaître les normes et les textes réglementaires
- Maîtriser les différentes installations techniques de récupération de l'eau de pluie

PROGRAMME

1ère séquence - 3h30

- Les bases de la récupération de l'eau de pluie
- Récupération vs rétention vs abattement-les principales notion de la gestion des eaux pluviales
- Comment aborder un dossier de récupération de l'eau de pluie
- Les erreurs à éviter

2ème séquence - 3h30

- Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir.
- Les différentes configurations d'une installation de récupération.
- Les matériels constitutifs d'une installation de récupération et leur fonction.
- Les différentes notions associées à une installation de récupération : hydraulique, électrique, comptage, régulation, filtration, protection.
- Etudes de cas et utilisation du logiciel de dimensionnement www.la-banquise.com
- Chiffrage d'une installation de valorisation des eaux de pluie

MODALITÉS

Distanciel

- Exposés de théorie
- Cas pratiques et d'exemples concrets
- Temps d'échanges et de questions-réponses

PUBLICS

- Architectes
- Bureaux d'études
- Maîtres d'ouvrage

7 h

THÉORIE ●●●●○

PRATIQUE ●○○○○